

Intitulé de la formation	Organisme	Public	Objectifs	Programme
Parcours Transport des biens et des personnes - Manager				
Organiser l'exploitation des transports de biens interne et externe	AFTRAL	Personnel en fonction sur tout ou partie du Processus Logistique Hospitalier	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier la réglementation. • Intégrer les spécificités liées aux transports de biens dans le cadre Hospitalier. • Déterminer les méthodes de travail avec les transporteurs en cohésion avec les engagements pris par les responsables transport. • Structurer la gestion de l'offre et la demande en transport de biens. • Optimiser la qualité de service et réaliser un cadrage des coûts d'exploitation de la fonction transport en adéquation avec le besoin de production. • Contribuer à l'optimisation des coûts par la mutualisation des activités liées au transport. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contexte et acteurs du transport de biens • Intégration des aspects réglementaires en transport routier de marchandises. • Gestion du flux transport entre les unités de soins. • Gestion du flux transport relatif à la production. • Adéquation entre le moyen de transport/le besoin exprimé/la typologie des biens. • Définition du coût de revient de la prestation de transport. • Gestion et négociation en transport. • La relation et le suivi prestataire de transport/donneur d'ordre/destinataire. • Organisation de tournée - une démarche structurée et méthodologique. • Les indicateurs de mesure de la performance et des gains financiers. • Contextualisation et apport de retours d'expériences - « bonnes pratiques », d'expertise dans le cadre du Processus transport de biens en milieu hospitalier. • Les leviers environnementaux liés au transport. • Evolution des organisations, des circuits/tournées.
Organiser l'exploitation des transports de personnes interne et externe	AFTRAL	Personnel en fonction sur tout ou partie du Processus Logistique Hospitalier	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les spécificités du transport de personnes dans le cadre sanitaire. • Mettre en œuvre une exploitation efficace en tenant compte des contraintes économiques et réglementaires. • Favoriser l'utilisation des technologies de pointe (Système d'information et de gestion, géolocalisation...) en vue d'optimiser son organisation/exploitation. • Identifier le mode de transport adapté aux spécificités de la demande : Régulation du transport. • Optimiser la qualité de service - prise en charge patients et réaliser un cadrage des coûts d'exploitation de la fonction transport en cohérence avec les besoins identifiés • Contribuer à l'optimisation des coûts par la mutualisation des activités liées au transport 	<ul style="list-style-type: none"> • Le transport sanitaire : Contexte et acteurs. • Intégration des aspects réglementaires en transport sanitaire de personnes. • Le coût de revient de la prestation de transport. • Gestion et négociation en transport. • La relation et le suivi prestataire de transport/donneur d'ordre/patient. • Mutualisation du transport. • Les indicateurs de mesure de la performance et des gains financiers. • Contextualisation et apport de retours d'expériences - « bonnes pratiques », d'expertise dans le cadre du Processus transport sanitaire de personnes. • Evolution des organisations, des circuits/tournées.

Cahier des charges techniques appliqué au transport de biens et de personnes	AFTRAL	Personnel en fonction sur tout ou partie du Processus Logistique Hospitalier	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographier l'activité transport • Définir le cahier des charges transport. • Intégrer les spécificités liées aux transports hospitaliers. • Rédiger le cahier des charges technique. • Adopter une logique d'optimisation de l'activité transport (qualité de service/délais/ coûts) dès la construction du cahier des charges. • Prendre appui sur le cahier des charges pour mettre en œuvre le suivi des prestataires (pilotage) • Management du prestataire de transport - Respect du cahier des charges 	<ul style="list-style-type: none"> • Au travers du cahier des charges, déclinaison des besoins en rapport avec une stratégie et définition des critères de décision (allotissement, sous-traitance...). • Les acteurs/partenaires/prestataires concernés par le cahier des charges. • Elaboration du cahier des charges en adoptant une démarche structurée et méthodologique. • Appréhension d'une situation hors cahier des charges. • Contextualisation et apport de retours d'expériences - « bonnes pratiques», d'expertise du cahier des charges, de son élaboration, son utilisation et respect. • Analyse des dérives liées au surcout de transport • Exemple de contribution à l'élaboration du cahier des charges dans le cadre de la mutualisation d'une offre en prestation de transport.
Responsable de parc de véhicules et Engins - Quels savoir-faire ?	AFTRAL	Personnel en fonction sur tout ou partie du Processus Logistique Hospitalier	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les contraintes techniques, sociales, de sécurité et de qualité ainsi que les spécificités liées aux transports sanitaires (équipements, entretien...). • Décrire les différentes méthodes permettant d'adapter et d'organiser la gestion d'un parc de véhicules (VL/PL/engins) dans le respect des règles et des contraintes de l'activité. • Etablir l'organisation d'un parc en diminuant les coûts et en augmentant le niveau de service (Disponibilité des véhicules). • Contribuer à une Gestion de parc mutualisée 	<ul style="list-style-type: none"> • Définition d'une stratégie de gestion de parc. • Dimensionnement d'un parc (VL/PL/engins) en fonction des besoins. • Au travers d'une démarche structurée, adoption de différentes méthodes permettant d'adapter d'organiser et d'optimiser la gestion d'un parc de véhicule (VL/PL/engins) dans le respect des règles et contraintes liées à l'activité. • Les indicateurs de mesure (performance/coûts/qualité...) liés à l'utilisation et la bonne gestion du parc (VL/PL/engins). • Contextualisation et apport de retours d'expériences - « bonnes pratiques», d'expertise en tant gestionnaire de parc (VL/PL/engins). • Exemple de pratique, d'organisation dans un contexte de mutualisation.